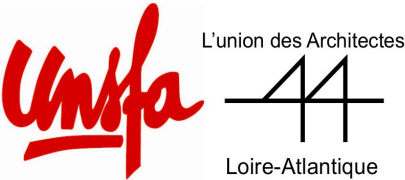


SYNDICAT DES ARCHITECTES DE LOIRE
ATLANTIQUE
APPEL DE COTISATION

Cotisation 2017 (non assujettie à la TVA)	Modalités de règlement pour une année
Pour les adhérents UNSFA 44 inscrits à l'Ordre au-delà de trois ans	Deux formules au choix : - un chèque de 300 € ou - quatre chèques de 75 €
Accueil jeunes architectes inscrits à l'Ordre des Architectes depuis moins de trois ans	- un chèque de 75 €
Soutien aux adhérents UNSFA retraités	- un chèque de 150 €

Sont inclus dans la cotisation : L'accès aux services social et juridique de l'U.N.S.F.A. Nationale et l'abonnement à la revue Passion Architecture.

 <p>cotisation année 2017</p>	Nom :
	Prénom :
	Société :
	Adresse :
	Téléphone :
	Fax :
Email :	

Le secrétariat du Syndicat National UNSFA précise que chaque adhérent sera enregistré dès réception de la cotisation départementale transmise par son représentant en Loire Atlantique. Salutations confraternelles
Gilles CHABENES, Président de l'UNSFA 44.

Ce document complété est à envoyer avec votre règlement à :

Gilles CHABENES, architecte
29, rue de Chateaubriand, 44000 NANTES